



Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 23 janvier 2019 à 17 h, au Centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents:	Isabel Béland	Commissaire-parent par visioconférence)
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire (par visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président (par visioconférence)
	Jo Rosenhek	Commissaire (par visioconférence)
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)

Absents:	Christian Falle	Commissaire-parent
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Aline Visser	Commissaire

Également présent:	François Garon	Technicien en informatique
---------------------------	----------------	----------------------------

19-01A.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h 07.

19-01A.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

19-01A.03 Période de questions réservée au public

Aucun public n'était présent.

19-01A.04 **Présentation d'une offre d'achat pour l'ancien campus de l'École Riverside situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec**

Le président et le directeur général ont donné de l'information relativement à une offre d'achat pour l'ancien campus de l'École Riverside, situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec.

ATTENDU QUE l'ancien campus de l'École Riverside, situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec, est vacant depuis le 16 septembre 2016;

ATTENDU QUE l'école est à vendre depuis plus de deux ans;

ATTENDU QU'UN évaluateur privé en a effectué l'évaluation le 3 décembre 2018;

ATTENDU QUE les résultats de cette évaluation indiquent que la valeur de l'immeuble est de 1,00 \$;

ATTENDU QUE PBS Immobilier inc. et ses Cessionnaires ont rédigé une offre d'achat pour le montant de 99 000,00 \$;

ATTENDU QUE l'offre sera considérée comme étant nulle et non avenue le 25 janvier 2019 à 17 h;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU à l'unanimité que les membres du Conseil des commissaires acceptent la recommandation du directeur général d'accepter l'offre; et

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent que le directeur général signe les documents nécessaires pour approuver la vente de la propriété.

19-01A.05 **Période de questions du public**

Aucun public n'était présent.

19-01A.06 **Ajournement**

Il a été PROPOSÉ par C. Lavalée de lever la séance à 17 h 09.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Approuvé le 20 mars 2019.